

**Procès-verbal** de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 6 juin 2016 à 19h00.

**Sont présents :** Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Michel Dumont, M. Pierre Boisvert. M. Rémy Larouche et M. Serge Breton.

**Sous la présidence de :** M. André Henri, maire.

**Est également présente :** Mme Thérèse Lemay, dg & secrétaire-trésorière.

**6 juin 2016**    **Ouverture de l'assemblée**

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2016-06-081**    **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du mois de mai
3. Entériner par résolution la dérogation mineure de Jérôme Lavoie en 1995.
4. Correction de la résolution numéro 2015-07-125 au nom du programme (Programme Réhabilitation du réseau routier local. (V3275)
5. Gestion des boues
6. Service d'ingénierie régional, en partenariat avec la Ville de Victoriaville.
7. Vidange de la fosse au réseau sanitaire (coût 2500.\$)
8. Programme d'infrastructure communautaire Canada 150°
9. Pose des ponceaux sur les chemins municipaux
10. Échéancier proposé par AVIZO:

Préparation des plans et devis préliminaires	30 juin 2016
Commentaires de la municipalité	8 juillet 2016
Préparation des plans et devis définitifs	21 juillet 2016
Préparation de l'Appel d'offres	28 juillet 2016
Période de soumission	1 aout au 20 aout 2016
Octroi du mandat	5 septembre 2016
Réalisation des travaux	15 septembre au 15 octobre 2016

11. La berce de la cocasse
12. Demande de dérogation mineure 11, rue Paradis
13. Demande de dérogation mineure 177, chemin du Lac Nicolet

14. Offre de service réparation de fissures et asphaltage
15. Demande d'Ham-Sud de circuler sur le rang de la Montagne
16. Autoriser la dépense et le paiement des factures pour la fête nationale
17. Lettre A.R.L.N
18. Dossier roulottes et nettoyage de terrain
19. 10 voyages de 05/8 rue l'Anse.
20. Correspondance
21. Comptes du mois
22. Varia a)
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

**2016-06-082 2. Adoption du procès-verbal du mois de mai**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 mai 2016 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller M. Pierre Boisvert, appuyé par le conseiller M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité des conseillers. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de mai. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

**2016-06-083 3. Entériner par résolution la dérogation mineure de Jérôme Lavoie en 1995.**

**Attendu que** M. Jérôme Lavoie avait présenté une demande de dérogation mineure pour installer un gazabo au même endroit où étaient installés ses meubles de jardin, en date du 8 juillet 1995.

**Attendu que** la recommandation du CCU était la suivante;

Suite à la demande de M. Jérôme Lavoie, d'installer un gazabo au même endroit que celui déjà existant où il y avait la table à pique-nique. Cette demande empiète sur la bande riveraine.

Sur : proposition de M. Guy Auger, appuyé de M. Wellie Benoit, il est unanimement résolu de recommander l'acceptation de cette demande.

**Attendu que** cette demande avait été omise d'être inscrite au procès-verbal du conseil municipal.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller M. Pierre Boisvert, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

**Que** les membres du conseil acceptent la recommandation qui avait été présentée par M. Jérôme Lavoie et recommandée par le C.C.U.

**Que** l'inscription soit faite au procès-verbal de la municipalité.

**2016-06-084** **4. Correction de la résolution numéro 2015-07-125 demande au programme AIRRL ( Amélioration du réseau routier local.**

**Considérant que** nous avons fait l'inventaire des travaux à être réalisés sur nos chemins municipaux en 2015.

**Considérant que** M. Pierre Ramsay, inspecteur a reçu le mandat de préparer l'inventaire des travaux

**Considérant que** la municipalité désire se prévaloir de cette subvention représentant 50% des coûts pour l'exercice financier 2015-2016

**Considérant que** la demande a été présentée en 2015 au programme PIIRL n'étant pas le bon programme, il doit être transféré au programme réhabilitation du réseau routier local.

**En conséquence,** il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

**Que** la municipalité accepte de présenter une demande d'aide financière au programme AIRRL (Amélioration du réseau routier local)

**Que** la municipalité accepte de payer 50% des coûts tel que prévu au programme de l'AIRRL (Amélioration du réseau routier local)

**Que** la demande de 2015 qui avait été déposée dans le programme (PIIRL) soit transférée au programme AIRRL ( Amélioration du réseau routier local)

**Que** Thérèse Nolet Lemay, directrice générale est autorisée à présenter la demande et signer les documents au nom de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

**20156-06-084B** **RÉSOLUTION POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE AU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens a pris connaissance des modalités d'application du Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des

transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention et infrastructures routières locales;

Pour ces motifs, sur la proposition de Rémy Larouche, appuyée Mme Christine Marchand, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saints-Martyrs-Canadiens autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du Volet AIRRL

## **5. Gestion des boues**

La directrice générale a remis a chacun des élus les documents suivants : le modèle de règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout des municipalité et le document vers une gestion optimale des fosses septiques au Québec .Les documents ont été remis dans le but de mieux se guider pour la prise de décision.

## **2016-06-085 6. Service d'ingénierie régional, en partenariat avec la Ville de Victoriaville.**

**Attendu que** nous avons reçu une offre de service avec la Ville de Victoriaville pour utiliser leurs services d'ingénierie selon nos besoins.

**Attendu qu'**une banque d'heure nous est proposée de 60 heures. Nous avons la possibilité d'utilisé la banque choisie elle sera transférable dans l'année suivante si elle n'est pas utilisé dans la même année.

**Attendu que** la priorité sera accordée aux premières demandes reçues, il est essentiel de faire connaître nos besoins dans les plus brefs délais.

**Attendu que** la banque d'heure choisie est celle de 60 heures au coût de 4 600.\$

**Sur Proposition de** M. Pierre Boisvert conseiller,

**Appuyé par** Mme Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** le conseil municipal accepte l'entente de service d'ingénierie avec la Ville de Victoriaville au coût de 4 600.\$ pour 60 heures de services. Les heures non utilisées seront transférables à l'année suivante.

## **2016-06-086 7. Vidange de la fosse au réseau sanitaire (coût 2500.\$)**

**Attendu que** nous avons reçu deux (2) offres de services pour effectuer la vidange de la fosse au réseau sanitaire.

**Attendu que** la première offre de service nous a été remise par Gaudreau au tarif est de 4 976.50\$ plus les taxes.

La deuxième offre de service nous a été remise par Vacuum Boucher au tarif de 2 500.\$ plus les taxes.

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens octroie la vidange de la fosse à la compagnie Vacuum Boucher au tarif de 2500.\$ plus taxes.

#### **2016-06-087 8. Programme d'infrastructure communautaire Canada 150<sup>e</sup>**

**Considérant que** la municipalité a pris connaissance de la possibilité de présenter une demande d'aide financière au programme d'infrastructure communautaire Canada 150e

**Considérant que** la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens désire offrir à la population un aménagement sécuritaire et accueillant de son espace vert (aire de repos) situé au Lac Nicolet.

**Considérant que** c'est le seul endroit disponible pour les citoyens de Saints-Martyrs-Canadiens pour s'offrir un lieu de repos et pour pique-niquer en famille en bordure du Lac Nicolet,

**Considérant que** les amateurs de pêche, les amants de la nature peuvent aussi contempler le paysage magnifique.

**Considérant qu'**il est essentiel d'apporter une rénovation au local de la guérite par un agrandissement, l'installation de services sanitaires est une amélioration considérable pour l'environnement, sans passer sous silence l'installation de bancs et de table à pique-niques fabriqués de matériaux recyclés. Le branchement électrique de la guérite est aussi nécessaire.

**Considérant qu'**une évaluation des coûts prévus est de 40 000.\$ soit 50% serait payés par le projet et 50% par la municipalité.

**Considérant que** la municipalité accepte de financer le projet jusqu'à ce que les travaux soient réalisés et terminés.

**En conséquence,** il est proposé par M. Michel Dumont,

Appuyé par Mme Christine Marchand, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

**Que** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au programme d'infrastructure communautaire Canada 150e

**Que** la municipalité s'engage à payer 50% des coûts des travaux estimés à 40 000.\$

**Que** la municipalité autorise la directrice générale a signé tous les documents essentiels au nom de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

**2016-06-088 9. Pose des ponceaux sur les chemins municipaux**

**Considérant qu'il** est nécessaire de remplacer certains ponceaux sur nos chemins les plus urgents.

**Considérant qu'il** sera nécessaire de faire l'ensemencement en même temps que la réalisation des travaux.

**En conséquence,** il est proposé par M. Rémy Larouche appuyé par M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**Que** la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens autorise les travaux les plus urgents ainsi que l'ensemencement.

**2016-06-089 10. Échéancier proposé par AVIZO:**

Préparation des plans et devis préliminaires	30 juin 2016
Commentaires de la municipalité	8 juillet 2016
Préparation des plans et devis définitifs	21 juillet 2016
Préparation de l'Appel d'offres	28 juillet 2016
Période de soumission	1 aout au 20 aout 2016
Octroi du mandat	5 septembre 2016
Réalisation des travaux	15 septembre au 15 octobre 2016

Sur proposition de M. Serge Breton appuyé par M. Rémy Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la municipalité accepte l'échéancier proposé par la firme Avizo jusqu'au 5 septembre 2016.

**11. La berce du Caucase**

La plante étant située sur un terrain privé la municipalité ne peut effectuer de travaux d'extermination ça ne relève pas de notre responsabilité.

La responsabilité relève entièrement du propriétaire du terrain.

**2016-06-090 12. Demande de dérogation mineure 11, rue Paradis**

Attendu que M. Yves Béchard, conjointement avec Gestion Yves Lacourcière, ils ont présenté une demande de dérogation mineure pour effectuer des rénovations au bâtiment situé au 11, rue Paradis.

Attendu que la rénovation prévue consiste à augmenter le volume de superficie de la résidence, mais n'augmente pas la dérogation actuelle.

Attendu que la rénovation est devenue nécessaire car le bâtiment est sans fondation et très âgé.

Attendu que cette demande s'adresse au numéro matricule 2376-02-0967, Rang 11 P 24

Attendu que les plans ont été remis aux membres du CCU pour en prendre connaissance.

Attendu que le Comité a pris connaissance de la demande et accepte la demande de dérogation.

Attendu que si cela est possible de pouvoir s'éloigner de la route ce serait apprécié, mais nous sommes conscient qu'il peut y avoir des embuches.

Attendu que d'autres cas similaires ont déjà été acceptés.

Sur proposition de Serge Breton  
Appuyée par Roger Bourassa

Il est unanimement résolu par le comité d'accepter cette demande et de suggérer au conseil municipal l'acceptation de la présente demande.

En conséquence il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par Serge Breton, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les membres du conseil municipal acceptent la demande présentée par la succession Béchard/ Gestion Yves Lacourcière en faisant mention s'il est possible de s'éloigner de la route cela serait grandement apprécié.

**2016-06-091 13. Demande de dérogation mineure du 177, chemin du Lac Nicolet**

La présente demande est reportée par manque d'information légale.

**2016-06-092 14. Offre de service réparation de fissures et asphaltage**

**Attendu que** nous désirons exécuter des travaux de réparation de fissures sur le Chemin de la Montagne.

**Attendu qu'**une compagnie Perma Route nous a offert un nouveau procédé pour effectuer la réparation au coût de 3.00\$ du pied linéaire. Le montant total qui est alloué pour effectuer les travaux est estimé à 20 000.\$ taxes incluses.

**Attendu que** le présent contrat est remis de gré à gré puisqu'il est inférieur à 25 000.\$ taxes incluses.

**En conséquence** il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par Serge Breton, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** les travaux de réparation de fissures soient exécutés sur le chemin de la Montagne au coût maximum de 20 000.\$ taxes incluses

**2016-06-093 14.B Asphaltage de la transition Chemin de la Montagne.**

**Attendu qu'**il est nécessaire de faire l'asphaltage sur la transition sur le Chemin de la Montagne.

**En conséquence** il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par Serge Breton, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** les travaux d'asphaltage soient faits sur la transition située sur le Chemin de la Montagne.

**2016-06-094 15. Demande de Ham-Sud pour circuler sur le Rang de la Montagne**

**En conséquence** il est proposé par M. Pierre Boisvert appuyé par M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

**Que** la municipalité autorise la demande de la Municipalité de Ham-Sud à passer sur le chemin de la Montagne.

**2016-06-095 16. Fête nationale autoriser les dépenses et paiement**

**Attendu que** la mise en marche de cette activité engendre des dépenses

**Attendu que** les activités sont financées par les dons, les subventions reçues et les surplus accumulés par les années ultérieures qui proviennent de cette activité spécifique.

**En conséquence** il est proposé par M. Michel Prince, appuyée par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

**Que** la municipalité autorise les dépenses et les paiements de factures pour réaliser l'activité de la Fête nationale 2016.

**2016-06-096 17. Lettre A.R.L.N**

**Attendu que** Monsieur Denis Perreault a déposé une lettre dans laquelle y fait mention qu'il y a énormément de phragmites principalement sur le Chemin du Lac Nicolet entre le numéro civique 169 et 201 chemin Dupuis.

**Attendu qu'il** demande à la Municipalité de détruire cette plante envahissante.

**En conséquence** il est proposé par M. Serge Breton, appuyée par M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

**Que** la municipalité désire consulter le Ministère de l'Environnement avant de prendre une décision. Il faut également prendre en considération que cette plante est située sur des terrains privés.

**2016-06-097 18- Dossier roulottes et nettoyage de terrain**

**Attendu que** l'inspecteur municipal s'est présenté à deux endroits spécifiques pour demander aux propriétaires concernées d'enlever une roulotte et de nettoyer les rebus autour de deux résidences.

**Attendu que** Monsieur Pierre Ramsay, inspecteur municipal est autorisé à émettre des avis d'infractions aux deux intervenants qui contreviennent au règlement # 232 portant le nom G-100.

**Attendu que** les articles 19 à 24 du règlement G-100 ne sont pas respectés.

**En conséquence** il est proposé par M. Michel Prince appuyé par M. Pierre Boisvert, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

**Que** la municipalité autorise M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal à donner des constats d'infraction aux deux personnes concernées. Puisqu'ils contreviennent au règlement G-100.

**2016-06-097 19. Achat de 10 voyages de pierre 0 5/8 sur la rue L'ANSE**

**Attendu que** l'achat de 10 voyages de pierre 05/8 est acheté pour a rue de l'Anse.

**Attendu que** le budget alloué est de 3000.\$

**En conséquence** il est proposé par M. Pierre Boisvert appuyé par M. Michel Prince, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

**Que** la municipalité autorise la dépense pour une valeur totale de 3 000.\$

## 20. Correspondance

1. MRC Arthabaska Certificat de conformité règlement # 256
2. Offre de services électricien Karl Fortier
3. Tournoi de Golf Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 7 juillet 2016
4. Signalisation Kalitec
5. Location de scène mobile
6. Office des personnes handicapées «Semaine québécoise des personnes handicapées le 1<sup>er</sup> juin»
7. Congrès de la FQM 29-30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre
8. Offre de services de Médicaux Services-Conseil- SST
9. Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées le 15 juin
10. Adomag Revue en gestion des odeurs.

## 2016-06-098 22. Comptes du mois acceptation

Il est proposé par le conseiller, M. Michel Prince, appuyé par le conseiller M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité. D'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de **87 968.41 \$** je certifie que les crédits budgétaires sont Disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

	<b>COMPTES - CONSEIL du 6 juin 2016</b>	<b>\$</b>
1	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	32.02 \$
2	Receveur Général du Canada (DAS)	1 150.25 \$
3	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 954.79 \$
4	Alarme Bois-Francs inc. (contrat annuel)	165.56 \$
5	Ministre des Finances du Québec (renouvellement certificat)	111.00 \$
6	Le Groupe Publiforme (dépôt - enseigne)	6 000.00 \$
7	Société Canadienne des postes (lettre recommandée)	11.50 \$
8	André Henri, maire	850.00 \$
9	Michel Prince, conseiller	329.50 \$
10	Christine Marchand, conseillère	329.50 \$
11	Rémy Larouche, conseiller	329.50 \$
12	Serge Breton, conseiller	329.50 \$
13	Michel Dumont, conseiller	329.50 \$
14	Pierre Boisvert, conseiller	329.50 \$
15	Sogetel (mai)	244.57 \$
16	Bell Mobilité inc. (mai)	77.37 \$
17	Buropro (mai)	535.87 \$
18	Claude Caron Avocat inc. (avril)	3 915.49 \$
19	Desjardins Sécurité Financière (juin)	1 033.01 \$
20	Desroches Groupe Pétrolier (mai)	597.44 \$
21	Excavation Marquis Tardif inc. (mai)	413.91 \$
22	Gesterra (avril & mai)	5 642.58 \$
23	Groupe Environex (avril)	219.14 \$

24	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	453.55 \$
25	Hydro-Québec (salle municipale)	669.90 \$
26	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	171.39 \$
27	Hydro-Québec (éclairage public / avril)	244.36 \$
28	Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.48 \$
29	Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.48 \$
30	Hydro-Québec (quai)	62.01 \$
31	Hydro-Québec (station pompage / égouts)	509.66\$
32	Hydro-Québec (éclairage public / mai)	252.72\$
33	S.C.A. Ham-Nord (mai)	127.67 \$
34	Sogetel (juin)	247.05 \$
35	Avizo Experts-Conseils (plan intervention - suite)	862.31 \$
36	Beaudoin & Fils Serrurier enr. (clés)	8.00 \$
37	Chauffage J.N.F. inc. (fournaise)	195.40 \$
38	Comeau Technique Ltée (fournitures)	206.23 \$
39	Communication 1er choix inc. (fournitures)	103.37 \$
40	Garage A. Taschereau inc. (essence)	97.05 \$
41	Génératrice Drummond (entretien annuel)	425.41 \$
42	J.U. Houle Distribution (couverts sanitaires)	1 330.13 \$
43	Les Services EXP inc. (urbaniste - règlements)	2 931.86\$
44	Les Pompes Garand inc. (débitmètre)	4 656.35 \$
45	Ministre des Finances (droits barrage)	129.00 \$
46	MRC Brome-Missisquoi (arbres)	960.27 \$
47	Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	1 458.72 \$
48	Presse Commerce (abonnement annuel / revues - biblio)	260.48 \$
49	Ministre des Finances (1er versement SQ / 2016)	37 515.00 \$
50	Total du salaire de la D.G. :	2 803.25 \$
51	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	5 314.81 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>87 968.41 \$</b>

## Varia

### **22. Période de questions**

### **23. Levée de l'assemblée**

Proposé par Rémy Larouche à 20h55